



## mon employeur ne me plannifit plus.

Par **VictorP18**, le **31/05/2011** à **16:52**

Bonjour,

depuis un mois, je subit un harcèlement moral par deux collègues de travail.

Hier étant poussé à bout, j'ai dit à un de mes managers que j'allais arrêté car je n'en pouvait plus.

ce manager est allé le répété à un autre.

ne travaillant pas aujourd'hui, une collègue me contacte en urgence pour me signaler que ma directrice ne m'a pas planifié pour la semaine prochaine.

je suis à temps partiel, en CDI.

que puis je faire ?

Par **P.M.**, le **31/05/2011** à **22:53**

Bonjour,

Si cela s'est passé sans témoin, il ne pourra pas être invoqué de votre part une démission donnée oralement sans équivoque...

Je vous conseillerais de vous présenter normalement à votre travail et éventuellement de tirer cela au clair...

Si l'on vous empêchait l'accès à votre poste de travail, il faudrait exiger un écrit...